

Oxurion avance dans l'acquisition projetée d'Axioidis

Louvain, BELGIQUE – 12 juin 2025 – 8h30, Oxurion NV (Euronext Bruxelles : OXUR), société biopharmaceutique basée à Louvain, annonce la levée de la condition suspensive relative au droit d'information préalable des salariés, conformément à l'article L.23-10-1 du Code de commerce français. Cette avancée marque une étape clé vers la réalisation définitive de l'acquisition de 72 % du capital d'Axioidis CRO par sa filiale française.

Dans l'attente de l'autorisation réglementaire liée au contrôle des investissements étrangers en France (FDI), attendue dans les prochaines semaines, Oxurion concentre désormais ses efforts sur la finalisation de l'opération.

Parallèlement, le groupe accélère les discussions avec d'autres cibles stratégiques, notamment dans la région de Toulouse, afin de créer des synergies technologiques et opérationnelles avec Axioidis. Cette dynamique s'inscrit dans l'ambition d'Oxurion de bâtir un pôle intégré autour de la donnée clinique, au service des clients dans les sciences de la vie.

À propos d'Oxurion

Oxurion NV (Euronext Bruxelles : OXUR) est un groupe biopharmaceutique en transition, qui combine innovation thérapeutique et technologies appliquées à la recherche clinique. À travers son pôle technologique en pleine expansion, Oxurion développe une expertise intégrée autour de la donnée clinique, avec pour ambition d'accélérer, sécuriser et transformer les processus de développement de nouveaux traitements. Le siège du Groupe est situé à Louvain, en Belgique.

Plus d'informations sur www.oxurion.com.

Contacts :

Oxurion NV
Pascal Ghoson
Chief Executive Officer
Pascal.ghoson@oxurion.com

Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.